



**TERMES DE REFERENCE
MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION MOBILE**

- Juillet 2024 -

1- PREAMBULE

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), dont le siège est à Abidjan en Côte d'Ivoire, souhaite, dans le cadre de sa politique de diffusion de l'information financière, rénover son application mobile pour en faire une application plus moderne, dynamique, plus attractive et avec une meilleure visibilité.

L'application sera disponible aussi bien en français qu'en anglais et téléchargement sur Android et iOS.

2- SITUATION ACTUELLE

2.1. Caractéristiques techniques du site actuel

L'application mobile actuelle de la BRVM a été développée en 2017 sous Android et iOS, et publiée sous le nom « BRVM ».

2.2. Problèmes techniques connus avec la plateforme actuelle

La performance de l'application mobile actuelle est affectée par un certain nombre de difficultés dont les suivantes :

- Des bugs dans certaines fonctionnalités conduisant à une fermeture brusque de l'application lors de son utilisation ;
- Des difficultés pour faire les mises à jour des documents, dues à l'indisponibilité récurrente de la plateforme d'administration ;
- Les contenus uploadés sont automatiquement visibles aux visiteurs sans possibilité de validation préalable avant leur mise en ligne ;
- Certaines mises à jour nécessitent l'intervention du prestataire ;
- Difficulté d'accès au support ;
- Difficulté d'uploader des fichiers d'une certaine taille (communiqué, avis, etc..).

Les avis des utilisateurs sur l'application sont consultables publiquement. Autant que possible, le prestataire devra tenir compte des critiques pertinentes pour améliorer la future application.

3- OBJECTIF ET DESCRIPTION GENERALE

3.1. Périmètre du projet (cibles/clientèle)

Le Projet a pour but de mettre à la disposition du public une nouvelle application mobile utilisable sur Smartphones et tablettes fonctionnant avec des systèmes d'exploitation iOS ou Android.

L'application offrira à ses utilisateurs l'accès à quatre services clés :

- la consultation des informations sur le marché boursier (actualité, bulletins, avis et communiqués) ;
- Les cours des sociétés cotées, les autres informations statistiques de la BRVM, leurs évolutions et leurs représentations graphiques, tous mis à jour automatiquement ;
- la consultation des historiques des cours et des indices boursiers sur une période donnée ;
- Un espace d'information, de conseil et d'éducation boursière ;
- Le portefeuille virtuel personnel.

Elle sera disponible pour tout internaute qui s'intéresse à la bourse.

3.2. Hypothèse et dépendances

- Les informations qui serviront à alimenter l'application seront collectées de plusieurs sources et centralisées dans une base de données.
- Les utilisateurs de Smartphones et tablettes n'auront qu'à télécharger l'application depuis Google Play ou App Store selon le système d'exploitation, sans intervention d'une tierce partie.
- Pour les besoins du projet, la BRVM créera son propre compte Google Play et App Store qui seront utilisés par le prestataire.

3.3. Processus et tâches

Le déroulement de ce projet comprendra les différentes phases ou processus suivants :

- Sélection du prestataire ;
- Signature du contrat avec le prestataire ;
- Lancement du projet ;
- Mise en place de l'infrastructure du projet (organisation, développement) et des outils de suivi (tableau de bord, planning, revues de projet, etc.) ;
- Contrôle / Surveillance ;
- Clôture du projet.

3.4. Format de livraison

Les livrables sont constitués de :

- Une application serveur et une application mobile en deux versions répondant aux fonctionnalités définies et publiées sur Google Play

(<https://play.google.com/store>) et Apple Store (<https://store.apple.com/fr>) ;

- Une clé USB contenant le code source des applications serveurs et mobiles ;
- Les outils de mise à jour des informations de l'application ;
- La documentation - Spécifications fonctionnelles de conception, documents d'administration et d'exploitation, etc. ;
- Les paramètres d'administration de l'application mobile et du serveur d'application ;
- La formation de l'équipe projet de la BRVM.

3.5. Planning indicatif

Le tableau suivant donne de façon détaillée le planning général de mise en place de l'application mobile.

ETAPE	ACTIVITES	ACTEURS
01	Lancement de l'appel d'offres	BRVM
02	Réception des offres	BRVM
03	Dépouillement de l'appel d'offres	BRVM
04	Démarrage	Prestataire et BRVM

4- DESCRIPTION DE L'APPLICATION MOBILE CIBLE

4.1. Descriptions des besoins fonctionnels

L'application qui sera mise en place devra permettre de :

- Accéder aux informations de la bourse à partir de n'importe quel Smartphone et tablette à travers le monde ;

- Consulter les données de la cotation différé de quelques minutes (15 mn) ;
- Rechercher les informations sur les sociétés par nom et/ou symbole ;
- Consulter les informations détaillées et le palmarès des sociétés cotées ;
- Constituer son portefeuille virtuel et suivre son évolution ;
- Consulter et télécharger le Bulletin Officiel de Cote et les documents y attachés (Avis, communiqués, etc.) ;
- Suivre l'actualité relative à la BRVM et au Marché Financier Régional.

4.2. Besoins fonctionnels en « Front end »

Il s'agit d'une application sous Android et iOS qui sera téléchargée et installée par les utilisateurs.

Cette application comportera le contenu suivant :

- Les données de cotation de la BRVM ;
- L'évolution des cours et des indices de la BRVM ;
- Les graphiques modernes sur l'évolution des cours ;
- L'actualité sur le Marché Financier Régional ;
- Le dernier Bulletin Officiel de la Cote et les documents y attachés (Avis, communiqués, etc.) ;
- A chaque société cotée sera liée ses publications (avis, communiqué, etc.) ;
- L'affichage des informations sur le paiement des dividendes ;
- L'affichage des informations sur le paiement des intérêts ;
- L'affichage des informations sur les assemblées générales ;
- Les FAQs : Une page de l'application sera dédiée aux FAQs
- Le portefeuille virtuel : un espace qui permet à l'utilisateur de simuler les achats et ventes de titres sur le marché, d'évaluer les gains et pertes et donne une valorisation globale (accès avec authentification) ;
- Ajout de widgets ;
- Avoir la possibilité de suivre 10 titres en ajoutant aux favoris.

Les informations seront disponibles dans deux langues (français et anglais) et l'utilisateur pourra faire son choix.

4.3. Besoins fonctionnels en « Back end »

Coté application mobile

L'application offrira les fonctionnalités de paramétrage suivantes :

- Génération automatique d'alertes : notification si l'utilisateur a défini s'il souhaite recevoir des alertes et les éléments sur lesquels ces alertes vont porter ;
- Rafraîchissement : le rafraîchissement se fera chaque 15 minutes dans le cas contraire il définira la fréquence du rafraichissement du contenu local à partir de connexions vers le serveur ;
- Graphes : permettra à l'utilisateur de définir le niveau de données historiques à travers des graphes qu'il souhaite visualiser (liste : Jour, Semaine, Mois, An, 3 ans, 5 ans) ;
- Mode offline : l'utilisateur pourra décider s'il souhaite que les données soient sauvegardées localement sur son appareil afin de lui permettre une lecture offline ;
- Liste personnalisée : permettra à l'utilisateur d'enregistrer dans une liste personnelle les entreprises dont il veut suivre l'évolution sur la bourse. Il devra être possible d'ajouter ou de retirer des entreprises de la liste personnalisée ;
- Recherche : une fonctionnalité de recherche et d'affichage d'informations (y compris graphiques) sur les entreprises cotées. Il sera possible pour l'utilisateur, à partir du résultat de recherche, d'ajouter l'entreprise à sa liste personnalisée, d'accéder à l'actualité relative à cette entreprise, de voir les graphes relatifs aux données historiques de cette entreprise, etc.
- Langue : permettra à l'utilisateur de définir la langue par défaut (Français, Anglais) pour son interface ;
- Login/log out : pour se connecter et se déconnecter.

Coté serveur

La BRVM mettra à la disposition du prestataire un accès au serveur contenant les informations à travers un web service. Les informations reçues sont en temps réel. L'administration du système se fera à partir de simples interfaces de saisie développées par le prestataire et hébergé sur un serveur web sécurisé tournant sous Microsoft IIS. La solution proposée doit permettre de saisir et modifier l'ensemble des informations qui nécessitent une entrée manuelle y compris celles de paramétrage.

La mise à jour de la base de données contenant l'ensemble des informations téléchargeables par l'application mobile se fera de deux façons :

- Alimentation de la base de données à partir des données (cours, etc.) provenant des systèmes automatisés de la BRVM (web service, etc.) : cela se fera de façon automatique par interfaçage des systèmes sans aucune intervention humaine.
- Interfaces de saisie : il s'agit d'interfaces web développées par le prestataire et mises à la disposition de personnes désignées pour alimenter l'application

de certaines informations telles que Bulletin Officiel de la Cote, Actualités, Modules de formation etc....

Le volet serveur devra également conserver des informations sur les utilisateurs de l'application mobile :

- Adresse électronique (login) et mot de passe : ces informations seront utilisées pour authentifier les utilisateurs et également leur permettre de changer de mot de passe et d'avoir accès à leur profil.
- Localisation géographique de l'utilisateur : permettra de générer un rapport sur la cartographie des utilisateurs.
- Types d'appareil utilisés : Smartphones/tablettes, Android/iOS.

4.4. Hébergement

Le prestataire devra proposer une solution d'hébergement pour l'application mobile sur Apple store et Play store. Il devra également proposer un hébergement pour la base de données et l'application d'administration de l'application dans le cloud. Le backoffice devra être accessible 24h/24 et 7j/7.

La solution d'hébergement retenue devra permettre de répondre aux besoins de disponibilité, de sécurité et de réactivité.

4.1. Garantie, maintenance et support technique

La durée minimale de garantie de bon fonctionnement de l'application mobile est d'un (1) an à compter de la signature du procès-verbal de réception provisoire. La garantie de bon fonctionnement s'entend pour toute erreur, défaut ou échec lié à l'application.

Le prestataire devra proposer un contrat de maintenance et de support technique à l'expiration de la période de garantie. Ce contrat devra comporter (i) la maintenance corrective et évolutive de l'application en production, (ii) la correction des bugs (iii) l'application des correctifs de sécurité, (iv) la veille technologique.

Les incidents doivent être corrigés dans les 48h à compter de la notification.

4.2. Description des besoins techniques

La base de données qui alimentera l'application sera sur un serveur dédié avec un accès sécurisé depuis l'extérieur (Internet). Cette base de données centralisera toutes les données nécessaires à l'alimentation de l'application. La BRVM envisage une base de données sous SQL Server 2019 ou supérieur et un module web sous

Microsoft IIS comme indiqué plus haut. Le prestataire pourra suggérer l'utilisation d'autres services web et système de gestion de bases de données qu'il jugera plus adaptés.

Le taux de disponibilité de l'application ne saurait être inférieur à 99% sur une plage d'ouverture de 24h/24 et 7j/7.

4.3. Sécurité

Les transactions entre l'application et le(s) serveur(s) devront être sécurisée (https). Les utilisateurs devront s'enregistrer lors de leur première connexion et s'authentifier avec leur adresse électronique et leur mot de passe renseignés lors l'enregistrement.

4.4. Fuseau horaire

Le siège social de la BRVM se situe dans le fuseau horaire qui correspond à GMT. Toutes les informations seront affichées par l'application en référence à GMT.

5- CONDITIONS SPECIALES

5.1. Profil du prestataire et évaluation des offres

Compétence du Prestataire et de son équipe

Le Prestataire qui aura la charge de ce projet devra avoir une expérience pertinente et avérée en matière de développement d'applications mobiles (au moins deux références vérifiables souhaitées) et une bonne connaissance du secteur financier en général.

Il devra faire la preuve de sa capacité à concevoir à partir de données de base et à créer des outils faciles à comprendre et à visualiser sur des surfaces réduites et optimisées.

Profil général du prestataire

- La raison sociale ;
- L'effectif global de la structure ;
- Les secteurs d'intervention et/ou domaines d'activité ;
- Les autres prestations proposées par la structure si elles existent.

Chaque soumissionnaire constituera un dossier comprenant deux offres : une offre technique et une offre financière.

Le prestataire décrira la nature du projet à réaliser afin d'en délimiter le contenu précis (démarche) et en déduire le volume de travail qui lui est nécessaire (conception, déploiement ...)

L'offre technique devra préciser le découpage de la prestation et la démarche prévue pour atteindre les résultats à produire. Elle doit notamment contenir les points suivants :

- Méthodologie envisagée ;
- Méthode de collaboration préconisée (comité de pilotage, réunions de travail, modalités d'information.) ;
- Démarche et plan de travail, planning ;
- Procédures de suivi d'avancement et d'évolution du projet.

Chaque soumissionnaire doit veiller à ce que son offre technique comprenne :

- un exposé de la problématique, de la compréhension des termes de référence ainsi que des améliorations éventuelles à y apporter, de la méthodologie qu'il entend développer et de l'organisation de son travail ;
- une proposition de chronogramme d'intervention faisant notamment ressortir l'élaboration de rapports d'étapes que le soumissionnaire estime pouvoir soumettre pour observations ;
- le curriculum vitae détaillé des intervenants ;
- les références du prestataire dans la réalisation de projets similaires ;
- la soumission signée du prestataire soumissionnaire.

L'offre financière devra préciser le coût d'intervention global libellé en Francs CFA (XOF) décomposé comme suit :

- part forfaitaire comprenant des honoraires ;
- part comprenant les frais de transport et de séjour éventuellement, ainsi que les frais de secrétariat.

Le soumissionnaire peut également présenter une proposition financière globale.

La BRVM ne payera pas de taxes au prestataire dans le cadre du projet. Elle ne couvrira aucun coût lié à un achat de matériel ou logiciel que le prestataire utilisera dans son centre de développement pour la réalisation de l'application.

Moyens humains

Le prestataire présentera également dans son offre les moyens humains mis à disposition pour la réalisation du projet et le suivi :

- Nom et rôle de chaque intervenant ;

- Responsabilités de chaque intervenant ;
- CV de chaque intervenant pressenti comportant notamment :
 - Le profil et l'expérience ;
 - Les références de missions comparables ;
 - L'ancienneté dans la structure.

Références du prestataire sur des projets similaires

Le prestataire présentera quelques références vérifiables de travaux similaires, menés récemment.

Langues

Les offres peuvent être rédigées en anglais ou en français. Les intervenants au sein de l'équipe projet sont supposés avoir une connaissance et une capacité à travail dans les deux langues.

Délai de soumission

Les offres techniques et financières devront être remises au plus tard le 31 juillet 2024 à 17h30 GMT.

Celles-ci seront adressées par courrier électronique à l'adresse aof@brvm.org

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de la société. L'offre et les prix proposés doivent être écrits, très lisiblement.

Conditions générales d'évaluation et de soumission des offres

Les offres seront évaluées sur une base de 100 points (l'offre technique sur 80 points et l'offre financière sur 20 points).

L'évaluation de l'offre technique sera effectuée en fonction des critères suivants :

- Expériences générales de la société prestataire dans le domaine des applications mobiles (25 points) ;
- Conformité du plan de travail et de l'approche méthodologique avec les Termes De Référence (25 points) ;
- Qualifications et compétences de l'équipe de développement (30 points).

Une note technique inférieure à 50 est éliminatoire.

L'évaluation de l'offre financière sera effectuée selon la formule ci-après :

$$SF = \frac{Fm \times 100}{F}$$

SF = score financier

Fm = proposition la moins disante

F = proposition du consultant

La sélection du prestataire sera réalisée par un comité constitué par des techniciens et des directions métiers.

L'offre technique et l'offre financière donneront lieu à la signature d'un contrat après négociations éventuelles entre la Direction Générale de la BRVM et le prestataire retenu.

La BRVM se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues dans le cadre du présent appel d'offres, et s'engage à garder confidentielles les offres reçues ;

Les prestataires non retenus ne peuvent contester pour quelque motif que ce soit le bien-fondé de la décision de la BRVM.

5.2. Condition à respecter durant la période de contrat

Le prestataire travaillera en contact permanent avec l'équipe projet de la BRVM. Les informations collectées et analysées seront sujettes à une clause de confidentialité. A la fin du Projet, tous les livrables deviendront la propriété exclusive de la BRVM, y compris tous les droits d'utilisation et de distribution associés.

- oOo -